

Les États Généraux de la Culture se créèrent en 1987 suite à la venue en France de la 5, chaîne de Berlusconi, et contre la vente de TF1 au groupe Bouygues. Ils se déployèrent en quatre étapes aux salles pleines : Théâtre de l'Est Parisien (9 février), Tour de France en 16 villes (printemps), Théâtre de Paris (17 juin) et un Zénith comble (16 novembre).

L'élaboration d'une *Déclaration des droits de la culture*, en procède, traduite depuis en 14 langues, véritable sursaut éthique de tout le monde des arts et lettres, sans rivage, et proclameront six obligations : audace de la création, obligation de production, élan du pluralisme, volonté de maîtrise nationale de la distribution, atout d'un large public, besoin de coopération internationale.

Pendant 20 ans, en France, notamment à Cannes et en Avignon, en Afrique (7 pays), au Chili et en Colombie, à Berlin, à Prague, en Italie et en Suisse, en URSS, aux États-Unis et au Canada, au Conseil de l'Europe, les réflexions et les actions se multiplièrent gardant à l'esprit qu'un peuple qui abandonne son imaginaire culturel à l'affairisme se condamne à des libertés précaires.

C'est ainsi qu'avec d'autres, nous avons conquis « l'exception culturelle », fait rejeter l'AMI (*Accord Multilatéral sur l'Investissement*), fait échouer la conférence de l'OMC à Seattle, fait en sorte de ne pas appliquer la convergence à la conférence de Birmingham, nous avons aussi réfléchi sur les nouvelles technologies et la culture, défendu le droit d'auteur, particulièrement le droit moral, et bien d'autres choses. Ces actions et d'autres ont fait que les États Généraux (ni association, ni syndicat, ni parti) ont constitué l'un des plus grands mouvements culturels que la France ait connu après la Seconde Guerre mondiale. Ce fut un chant général culturel, riche de ses diversités nationales, sans étatisme plébiscitaire, ni affairisme publicitaire, qui a toujours sa raison d'être, notamment depuis la reprise de l'AMI sous une forme encore plus pernicieuse, celle du TAFTA (*Trans-Atlantic Free Trade Agreement*, en français *Accord commercial transatlantique*).

Jack Ralite

Couverture : États Généraux de la Culture créés par Jack Ralite. 17/06/1987 photo Pierre Tropol / Mémoires d'Humanité - Archives départementales de la Seine-Saint-Denis

INVITATION

« Les États Généraux de la Culture »

Rencontre avec Jack Ralite,
entouré de Dominique Blanc, Jean-Paul Dekiss, Nedim Gürsel,
Claudine Joseph, Abdelatif Laabi, Daniel Mesguich, Pierre Musso,
Jean-Claude Petit, Serge Regourd, Pierre Santini

Débat animé par Laurent Fleury,
professeur de sociologie à l'Université Paris Diderot

avec Bernard Faivre d'Arcier,
membre du Comité d'histoire du ministère de la Culture et de la
Communication

Le mercredi 12 octobre 2016
de 14h30 à 17h30

à l'amphithéâtre Buffon
Université Paris Diderot
15, rue Hélène Brion
75 013 Paris

Entrée gratuite sur inscription obligatoire
à : comitehistoire@culture.gouv.fr ou 01 40 15 79 71

Cette rencontre inaugure les Journées Diderot « Culture et Politique » du Master « Politiques culturelles » et est organisée par l'axe « Art, culture et politique » du Laboratoire du Changement Social et Politique ainsi que par le Comité d'histoire du Ministère de la Culture et de la Communication.